

juillet 2012

A lire ...

1. Les NAO FY12
2. Echo du CE de juillet
3. Promo et salaires : c'est terminé !
4. Prise d'otages

Nao 2012

C'est terminé ! Le coeur a ses raisons que la raison n'a pas... ou autrement dit : " c'est toujours les mêmes qui auront, les autres sauront s'en passer !

pages 1 et 2

Putsch au CE ?

Arrivée de Christophe, Représentant syndical CGT-FO d'Arcelor Mittal, qui pour sont premier exercice à eu un cas grandeur nature : la bascule du PEE vers Natixis ...mythe ou réalité ?

Page 2 à 4

En bref et en humour

Prise d'otages : une dizaine de salariés pris en otage au Balz"u"c.

L'intervention des forces de l'ordre, n'a pas été nécessaire ...le GIR-RH (1)a ouvert une enquête.

Page 4

(1) : groupe d'intervention rapide



Ci dessus extrait du long et fastidieux travail de vos Elus CGT-FO pour convaincre la Direction d'appliquer une politique salariale juste et équitable.

NAO FY12 : et encore un ...

Les Négociations Annuelles Obligatoires : suite aux nombreuses réunions de travail vos représentants CGT-FO ont analysés, étudiés, décortiqués les informations fournies par la Direction sur tous les thèmes : salaires, intéressement, formation, égalité H/F, stress, absentéisme etc ...nos conclusions ont abouties aux constats suivants :

- Malgré un contexte économique encore sous le choc de la crise économique CSC France garde le cap ; les activités diversifiées de

l'entreprise : outsourcing, conseil et intégration profitent des différentes situation du marché,

- Les salariés restent engagés pour la croissance mais continuent de voir leurs conditions de travail diminuées : peu ou pas de reconnaissance pour beaucoup d'entre eux,
- Des salaires qui subissent l'érosion années après années du coût de la vie,
- Des situations de stress au travail peu ou pas maîtrisées (RPS encours)...

Et encore un PV de désaccord !

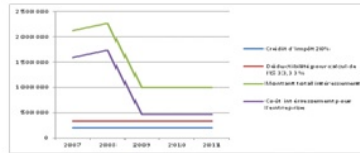
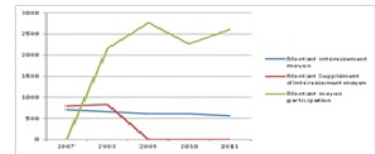
NAO 2012 ...et ça recommence !

- Le CAHT progresse de 15% occupant ainsi la meilleure place sur le marché français,
- La marge brute progresse de 27%,
- La sous traitance n'augmente que de 7% mais reste élevée,
- Le coût de la main d'oeuvre diminue de 0,7 point
- Une croissance des effectifs de l'ordre de 12%,

Epargne salariale : intéressement, participation, PEE

Lot n°2001-152 du 19 février 2001

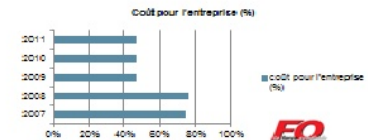
L'intéressement moyen diminue depuis 2007, le supplément d'intéressement n'existe plus depuis 2008



Pourtant si on part du principe légal : déductibilité de la prime et crédit d'impôt de 20% l'intéressement ne coûte pas très cher !



CSC



FO

Vous avez dit salaire ?

Du fait de l'absence d'augmentation générales certaines catégories ont vu leurs moyennes progresser moins bien que les autres CGT-FO a demandé :

- Rattrapage de salaire pour les catégories concernées,
- Augmentation générale de 3% pour les salariés ayant atteint leurs objectifs
- Augmentation individuelle en fonction de la performance du salarié

-Mise en place d'une commission paritaire pour étudier les cas de « carrière en panne » Réponse de la

Direction

car selon les benchmarks vous êtes déjà trop payés ! circulez y a rien à voir ...

**Walou !
Nada !
Niente !
Nichts !**



Les échos du CE de juillet 2012

1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION MENSUELLE DU 1ER JUIN 2012

L'approbation du PV a été repoussée au mois de septembre car celui ci est arrivé trop tard pour la validation. Les élus CGT-FO font remarquer que devant ces retards répétitifs il serait temps de penser au remplacement de la société Ubiquis par une autre.

2) EFFECTIFS DE CSC COMPUTER SCIENCES SAS AU JOUR DE LA RÉUNION ET VARIATIONS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION. NOMBRE DE DÉPARTS PAR NATURE
Les effectifs sont à la baisse, peut être en lien avec les évaluations FY12. Vous savez cette énorme mascarade où tout est joué par avance, et en général toujours en votre défaveur.

3) Mutuelle : présentation du rapport « sinistres sur primes ». Une étude comparative sur

les 3 derniers exercices laisse apparaitre de fortes hausses des remboursements médicaux dans de nombreux secteurs tels que sont en (évolution 2010/2011) :

- Optique : 14,82 %
- Autres prothèses : 52,91 %
- Auxiliaire médicaux : 27,84 %
- Forfait Hospitalier : 29,12 %
- Actes de spécialités : 15,30 %

Explications : dépassements d'honoraires qui sont de plus en plus fréquents et nombreux sur la région parisienne

Les échos du Comité Entreprise ...

Conséquences ?
augmentation des cotisations pour nous les salariés ! Notre contrat avec AG2R est en difficulté.

C'est pourquoi lors du CE du 27 janvier 2012 il avait été décidé de tenir compte de cette dégradation en retouchant deux garanties :

- Limitation du forfait maternité à 25 % du PMSS
- Pour l'optique : une paire de lunettes tous les 2 ans par bénéficiaire
- pour l'ostéopathie, l'acupuncteur et le chiropracteur un plafond de remboursement de 30 euros par unité et dans la limite de 4 actes par année civile.

L'ensemble des élus ont émis des réserves sur le secteur rappelant à la Direction que les lunettes pour les informaticiens étaient leur principal outil de travail. Afin de surveiller l'évolution des secteurs les élus CGT-FO ont proposé la mise en place d'une commission mutuelle.

Une nouvelle plaquette concernant les barèmes de remboursement mutuelle est disponible sur le site du CE rubrique info CSC/AG2R

4) PROGRAMME ETHIQUE POUR LES NOUVEAUX ENTRANTS

Il va être mis en place une nouvelle campagne d'envoi de la Charte éthique pour les nouveaux entrants. La direction rappelle que la précédente campagne a été bien suivie. La CGT-FO a rappelé à la

Direction qu'en aucun cas ce programme avait pour obligation d'être signé par les salariés comme le confirme-la CIRCULAIRE DGT 2008/22 du 19 novembre 2008

5) CONSULTATION SUR LE PROJET DE PV DE TRANSFERT COLLECTIF D'ACTIFS CONCERNANT LES SALARIÉS EX ARCELOR MITTAL

La Direction a souhaité présenter une note concernant un projet de transfert d'actifs (PERCO + PEE) des anciens salariés ArcelorMittal. La CGT-FO a rappelé à la Direction qu'aucun email n'avait été envoyé par CSC pour notifier cette décision de transfert. Bien que le transfert du PERCO soit obligatoire, il n'en est pas de même du tout pour les PEE. La CGT-FO a rappelé qu'aucune loi n'autorisait le transfert automatique des PEE et que les salariés avaient le choix d'effectuer ce transfert ou non contrairement à ce qui est précisé dans la note présentée par la Direction.



Le point a été repoussé au CE de septembre prochain

Un mail a été adressé à la Direction pour lui demander de fournir au prochain CE, une étude comparée entre le PEE Arcelor Mittal

et le PEE CSC via Natixis : avantages et inconvénients. Cela permettra aux salariés concernés de prendre leur dispositions à savoir :

- soit de transférer ou pas leurs capitaux,
- soit de débloquer leurs capitaux,
- autres.

6) RENAULT ET LE PLAN DE RECLASSEMENT DES RESSOURCES : STRATÉGIE, DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, AVANCEMENT... Ce point a été mis à l'ordre du jour par vos dévoués élus CGT-FO.

A la demande de nombreux salariés inquiets sur leur devenir après la fin du contrat Renault, les élus CGT-FO, ont demandé à la Direction d'apporter des éclaircissements.

Mr Descomps est venu présenter un bilan du compte Renault. Le nouveau prestataire Accenture est en train de reprendre l'activité. La rupture du contrat de partenariat avec Renault a été reçu et sera effective pour décembre 2012. 2 dates à retenir 22/11 et 5/12.

Par contre, rien n'a été encore acté pour le contrat Nissan. Des discussions sont en cours entre les deux parties.

La CGT-FO a attiré l'attention de la Direction sur l'avenir des salariés et sur leurs conditions de travail futures : inquiétudes dues au manque de visibilité. Certains salariés n'ayant connu que Renault.

La Direction a tenu à rassurer les salariés (une équipes est constituées d'opérationnels et de RH) dès septembre un service RH sera à proximité des salariés concernés sur le site de VSF.

Par ailleurs, les nouveaux contrats signés (AM et Alstom) devraient pouvoir contenir la charge. Pas de plan social en vue.

Les Echos du CE (fin)

7) Bilan d'étape de la transformation Arcelor Mittal
Ce point a été mis à l'ordre du jour par vos dévoués élus CGT-FO.

L'ensemble du personnel a été transféré soit 82 personnes.
Le projet de bascule des mainframes est en cours :
bascule vers le Luxembourg courant du mois de septembre.

L'ensemble des prestataires de services ont reçu leur date de fin de mission (31 août 2012) .
Certains d'entre eux qui possèdent des compétences importantes resteront quelques semaines de plus.

La CGT-FO a émis des craintes concernant le départ de certains prestataires en poste depuis de nombreuses années . En effet pour certains d'entre eux, ils sont dans l'entreprise depuis de nombreuses années, et occupe des postes à plein temps. Certaines équipes sont composées essentiellement de prestataires qui ne seront pas remplacé ou par une personne pour lequel le transfert de compétence n'a pas encore été fait : quid la continuité et la qualité de service ???

Christophe a rejoint CSC depuis quelques mois. Ex-Arcelor Mittal il est très "heureux" de nous rejoindre. Il s'est fait rapidement beaucoup d'amis coté management, coté Ressources Humaines. Et récemment, il a

découvert d'autres Amis chez CSC au N-2.

C'est devant ce constat d'amitié réciproque et partagée que je lui ai à mon tour présenté tous mes "Amis du comité d'entreprise" de CSC.

Christophe est très content de nous rejoindre dans cette instance. D'ailleurs il a du retrousser rapidement ses manches pour défendre à son tour ses amis.

bienvenue à toi Christophe !

Si vous avez des questions,
Si vous souhaitez partager une "blagounette" avec nous ! Si vous souhaitez dénoncer des agissements ?

Section syndicale FO CSC
10 place des voges- 92072
paris la Défence cedex

E-mail :
focsc.ds@gmail.com

En bref et en humour !

Prise d'otages au balz"u"c.
Une dizaine de salariés ont été retenu de 9h30 à 15h par un Partner pour des raisons de sécurité et les besoins de l'enquête aucun nom ne sera divulgué. La principale revendication du preneur d'otage : dévorer son plateau repas devant les yeux de ses otages affamés par une longue journée de travail. Les autorités sont intervenus aucun blessés n'est à déplorer hormis quelques crampes d'estomac et des jambes engourdis par la position assises imposés. Une enquête a été confié aux services GIR-RH pour connaître les raisons qui ont motivé ce salarié au comportement peu "éthique" et pour le moins proche de l'illégalité.